



Accident du travail / congés

Par **Duplan156**, le **29/07/2021** à **13:21**

Bonjour à tous

Je sollicite votre aide et expertise car je ne trouve pas de réponse claire sur internet...

Est ce qu'un salarié en accident du travail (reconnu par la sécurité sociale) cumule ses congés payés ? d'ancienneté ?

Si oui combien de temps ?

Et si vous connaissez le numéro du texte de loi correspondant?

merci beaucoup à tous de votre aide

cordialement